

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIIe siècle**

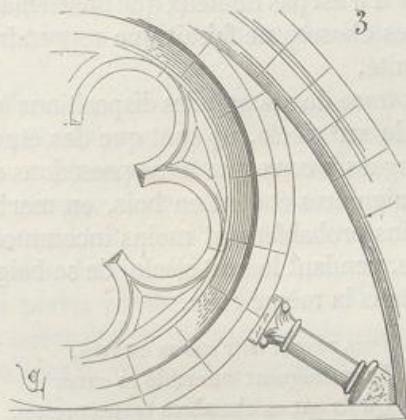
Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1861

Étuve

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80714](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80714)

absolument inutile, pure décoration qui est maintenue au moyen de trois petits pilastres isolés, destinés à empêcher son relèvement ou sa déviation hors du plan vertical. La coupe A, faite sur le milieu de l'archivolte, indique, en B, le sous-arc isolé et son petit pilastre d'axe C. Avec plus de raison, des roses circulaires, inscrites dans des triangles curvilignes, sont étrésillonnées dans les deux angles inférieurs par de petites colonnettes qui empêchent les claveaux de sortir de la courbe (3). On voit



une disposition de ce genre adoptée pour maintenir les claveaux des roses des deux fenêtres ouvertes au-dessus des portes latérales de la façade de la cathédrale d'Amiens. Par le fait, les grandes roses de nos églises françaises, à dater du milieu du XIII^e siècle, ne se composent que d'un système d'étrésillonnement de pierre (voy. ROSE).

ÉTUVE, s. f. *Bains*. Personne n'ignore le soin avec lequel les Romains établissaient des bains publics et privés. Les anciens considéraient les bains chauds et froids non-seulement comme un des meilleurs moyens d'entretenir la santé; mais encore c'était pour eux une habitude, un plaisir. Nos cercles dans les grandes villes, et nos cafés dans les petites localités, sont les seuls établissements, aujourd'hui, qui peuvent nous donner l'idée de ce qu'étaient les bains chez les Romains. On se rendait aux bains pour se baigner, mais plus encore pour se réunir, pour connaître les nouvelles du jour, pour parler de ses affaires et de ses plaisirs. Ces usages qui tiennent à une civilisation avancée devaient s'altérer évidemment lorsque les barbares se répandirent dans l'Occident. Cependant les Germains, si nous en croyons Tacite, se levaient tard et se baignaient le plus souvent dans de l'eau tiède; après quoi ils prenaient quelque nourriture¹. Charlemagne paraît avoir adopté entièrement à cet égard les usages des Romains. Eginhard² dit que ce prince aimait beaucoup les bains

¹ Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur, saepius calida, ut apud quos plurimum hiems occupat. Lauti cibum capiunt.... (*Germania*, cap. xxii.)

² *Vita Karoli imperatoris*, § xii.

d'eaux thermales. « Passionné pour la natation, ajoute-t-il, Charles y de-
« vint si habile, que personne ne pouvait lui être comparé. C'est pour
« cela qu'il fit bâtir un palais à Aix-la-Chapelle, et qu'il y demeura con-
« stamment pendant les dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort. Il
« invitait à prendre le bain avec lui, non-seulement ses fils, mais encore
« ses amis, les grands de sa cour et quelquefois même ses soldats et ses
« gardes du corps, de sorte que souvent cent personnes et plus se bai-
« gnaient à la fois. » Il n'est pas douteux que Charlemagne en ceci, comme
en beaucoup d'autres choses, ne faisait que reprendre les habitudes des
Romains de l'antiquité.

On ne trouve plus trace de ces grandes dispositions à partir du x^e siècle ;
et les bains, depuis le xii^e siècle, ne sont que des étuves, c'est-à-dire des
établissements analogues à ceux que nous possérons encore aujourd'hui,
si ce n'est que les baignoires étaient en bois, en marbre ou en pierre, et
les chambres de bains probablement moins incommodes que les nôtres.
Il était assez d'usage, pendant le xiii^e siècle, de se baigner en compagnie,
quelquefois même dans la même cuve.

 a Puis revont entr'eus as estuves,
 a Et se baignent ensemble ès cuves
 a Qu'ils ont es chambres toutes prestes,
 a Les chapeles de flors es testes,
 a

Et

 a Quand vendroit la froide saisons,
 a

tout étant bien clos, on allumerait bon feu;

 a On feroient estuves chaudes,
 a En quoi lor balerries baudes
 a Tuit nuz porroient demener,
 a Quant l'air verroient forcener,
 a Et geter pierres et tempestes,
 a Qui tuassent as champs les bestes,
 a Et grands flueves prendre et glacier ¹.

Il paraît qu'alors (au xiii^e siècle) il y avait des salles de bains dans
les châteaux, mais qu'il existait des étuves publiques très-fréquentées dans
les villes. En effet, beaucoup de villes anciennes ont conservé leur rue
des Étuves. Dans l'excellente *Histoire de Provins*, de M. Bourquelot³,
nous lisons ce passage : « Quant aux étuves, la première mention que
« nous en trouvons existe dans un titre de mai 1236, d'après lequel
« Raoul de Brezelle, chevalier, donne aux pauvres de la Maison-Dieu de
« Provins xii den. de cens qu'il avait et percevait annuellement sur cinq

¹ *Le Roman de la Rose*, vers 11,132 et suiv.

² *Ibid.*, vers 17,875 et suiv.

³ T. I, p. 277. 1839.

« chambres sises derrière l'Hôtel-Dieu, entre le monnayeur et les bains, « *inter monetarium et balnea*. Il est probable que ces bains, qui occupaient l'emplacement où l'on voit encore le gracieux hôtel des Lions, « étaient les seuls qu'il y eût primitivement à Provins, et leur ancienneté « leur avait fait donner le nom de *vieux-bains*. Ils tombaient en ruines « en 1356. Louis-le-Hutin en établit de nouveaux en 1309 à cause de « l'affluence du peuple, *ob affluentiam populi*, dit Moissant¹; mais cette « affluence ne fut pas de longue durée, car nous voyons quelque temps « plus tard le louage des bains diminuer d'année en année d'une manière « sensible². »

Ces étuves ne consistaient qu'en des chambres plus ou moins spacieuses dans lesquelles on disposait des cuves remplies d'eau tiède au moyen de conduites, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Dans les palais, les salles de bains étaient décorées souvent fort richement. Sauval³ rapporte qu'à l'hôtel Saint-Pol, et à l'hôtel du Petit-Muce, le roi Charles V avait fait disposer pour la reine des chambres de bains qui étaient pavées de pierres de liais, « fermées de portes en fer treillisé, et entourées de lambris de « bois d'Irlande; les cuves étaient de même bois, ornées tout autour de « bossettes dorées, et liées de cerceaux attachés avec des clous de cuivre « doré. »

Depuis le XIV^e siècle, dit ailleurs le même auteur⁴, « nos rois bâtirent « des étuves à la pointe de cette isle (du Palais)⁵, et pour celles firent faire « un logis nommé la maison des *Étuves*, tant pour eux et pour leurs « enfans que pour les princes et autres grands seigneurs logés avec eux; « car en ce temps-là il y en avait non-seulement dans tous les palais et « les grands hôtels, mais même dans plusieurs rues de Paris, destinées « exprès pour cela; d'où vient que quelques-unes conservent encore ce « nom de rue des Étuves..... Pour ce qui est des Étuves de cette Isle, « elles furent données par Henri II aux ouvriers de la Monnoie, au moulin « qu'il fit fabriquer en cet endroit-là, mais qu'on ruina lorsqu'on entre- « prit le Pont-Neuf. »

Chez les particuliers on avait des cuviers qui servaient de baignoires et que l'on plaçait dans une chambre lorsqu'on voulait se baigner; on appelait cela *tirer le bain*..... « Il fit tantôt tirer les bains, chauffer les estuves. » On prenait même parfois ses repas étant ainsi au bain: « Tantôt se bou- « terent au bain, devant lequel beau souper fut en haste couvert et servi⁶. »

¹ « En 1309, on fait le pavement des bains avec des pierres de Paris, on appa- « reille fournel, chaudières et étuves. »

² « En 1314, les *bains-neufs* sont loués 240 livres; en 1315, 100; en 1320, 60; « en 1325, 95. »

³ *Hist. et antiqu. de la ville de Paris*, t. II, p. 280.

⁴ *Ibid.*, t. I, p. 99.

⁵ Vers le terre-plein du Pont-Neuf,

⁶ *La Médaille à revers. (Cent nouvelles nouvelles.)*

Et ailleurs : « Un jour entre les autres Madame eut voulenté de soi baigner, et fist tirer le baing et chauffer les estuves en son hostel¹. » Un grand nombre de vignettes, de manuscrits des XIV^e et XV^e siècles, nous montrent des personnages prenant des bains dans des sortes de cuviers de bois installés dans une chambre. Chacun connaît le conte du Cuvier², qui date du XIII^e siècle. De toutes les citations qui précèdent, et auxquelles nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres si nous ne craignions d'être trop long, on peut conclure ceci : que, pendant le moyen âge, l'usage des bains, comme on les prend aujourd'hui, était fort répandu; qu'il existait des établissements publics de bains dans lesquels on trouvait des étuves, tout ce qui tient à la toilette; où l'on mangeait et où l'on passait même la nuit; que dans les châteaux et les grands hôtels il y avait des salles affectées aux bains, presque toujours dans le voisinage des chambres à coucher; que l'usage des bains, pendant les XVI^e et XVII^e siècles, fut beaucoup moins répandu qu'il ne l'était avant cette époque et presque exclusivement admis par les classes élevées; que ces établissements publics, pendant le moyen âge, ne présentaient pas des dispositions particulières, et ne consistaient qu'en des chambres dans lesquelles on plaçait des cuviers.

ÉVANGÉLISTES, s. m. Les quatre évangélistes, saint Luc, saint Mathieu, saint Jean et saint Marc, sont, dès les premiers siècles du moyen âge, représentés, soit sous forme de figures d'hommes drapés, tenant un livre, soit par quatre figures symboliques : Saint Luc, par le bœuf; saint Mathieu, par l'homme; saint Jean, par l'aigle; saint Marc, par le lion. Quelquefois le personnage et le symbole se trouvent réunis, et même les évangélistes ont des corps d'hommes avec des têtes de bœuf, d'homme, d'aigle et de lion. Dans l'article ANIMAUX, nous avons donné des exemples des figures symboliques appliquées aux évangélistes, et dans l'article ÉGLISE personnifiée, on peut voir la Nouvelle Loi assise sur une bête à quatre têtes et à quatre pieds appartenant aux quatre symboles des évangélistes.

Les sculpteurs et les peintres du moyen âge ont aussi représenté les quatre évangélistes assis ou montés sur les épaules des quatre grands prophètes de l'Ancien Testament. Au portail du nord de la cathédrale de Bamberg, de belles sculptures du XII^e siècle nous montrent les quatre évangélistes ainsi placés (1). A Bamberg, l'évangéliste tient un *volumen*; il est monté sur les épaules du prophète, auquel l'artiste a donné la pose d'un équilibriste; le prophète tourne son visage du côté de l'évangéliste : ce dernier est nimbé. Une colombe (l'Esprit-Saint), placée dans le chapiteau, porte un phylactère dans son bec. Le vitrail du croisillon méridional de la cathédrale de Chartres nous a conservé, en peinture, le même sujet;

¹ *La Pêche de l'anneau. (Cent nouvelles nouvelles.)*

² Voy. l'extrait donné dans le *Recueil de fabliaux des XII^e et XIII^e siècles*, t. III, page 135.